Projet Parc naturel régional Baronnies Provençales

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

27 MARS 2013

N° 2013-03-16

Objet : Manifestation « Bien-être au naturel » - Soutien financier

Le Président expose qu'à l'initiative de l'Office de Tourisme de Montbrun-les-Bains, la journée « *bien-être au naturel* » est devenue au fil de ces cinq dernières années un rendez vous incontournable apprécié tant par les visiteurs que par la population locale.

Cette manifestation met en évidence l'identité du Pays de Montbrun-les-Bains et des Baronnies Provençales au travers du bien-être (thermalisme) et des plantes aromatiques et médicinales. L'Office de Tourisme de Montbrun-les-Bains a développé dès 2009 le volet « écoproduits, éco construction et éco-matériaux » et pour ce faire, un partenariat a été instauré avec le Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelable(CEDER) de Nyons et de nombreux prestataires ont été sollicités (Maison des Plantes, Terrabitat, Alain Tessier, l'Association le Pays de Montbrun, etc.).

Pour cette nouvelle édition qui se déroulera le 1er septembre 2013, l'Office de Tourisme souhaite approfondir sa démarche vers la réalisation d'une « éco-manifestation », et sollicite le Syndicat Mixte pour la mise en place de toilettes sèches sur le site.

Conformément à la Charte du Pnr, le SMBP s'engage à développer l'attractivité des Baronnies Provençales en soutenant toute démarche éco touristique exemplaire.

Cette manifestation initiée par l'Office de Tourisme du Pays de Montbrun-les-Bains qui vise à valoriser un patrimoine naturel et culturel original et préservé ainsi que des savoir-faire spécifiques et identitaires, participe pleinement au positionnement du futur Parc naturel régional comme destination éco touristique de référence.

A ce titre, le Président propose d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Office de Tourisme de Montbrun-les-Bains pour la mise en place de toilettes sèches lors de la manifestation « Bien être au naturel » 2013.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** d'attribuer la subvention suivante à l'Office de Tourisme de Montbrun-les-Bains :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 500 €	Office de Tourisme de Montbrun-les-Bains	6574

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD